



S'appuyant sur sa maîtrise des techniques assurantielles, le ou la titulaire d'un BTS Assurance est un(e) spécialiste de la relation client. Il ou elle apporte aux clients son expertise et les conseille à tout moment de la vie du contrat, aussi bien pour la proposition commerciale que pour la gestion des contrats et des sinistres.

Ses activités le ou la conduisent à travailler, seul(e) ou en groupe, en relation permanente avec des acteurs internes ou externes à l'entreprise.

Le secteur de l'assurance se caractérise par une évolution rapide des comportements, des besoins et des attentes des assuré(e)s, dans un contexte de digitalisation et de concurrence accrue. Le métier s'exerce donc dans un environnement changeant, en matière de risques, de réglementation, d'outils et d'organisation du travail. Outre la maîtrise technique, la capacité d'adaptation est un facteur important d'employabilité et d'évolution professionnelle.

Caractéristiques

- Formation commerciale et juridique
- Présence en entreprise renforcée

Débouchés professionnels

Ce BTS permet une insertion professionnelle rapide. Le titulaire du BTS Assurance est appelé principalement à exercer dans :

- Une entreprise d'assurances et/ou de réassurance
- Une agence générale d'assurances
- Un cabinet de courtage d'assurances et/ou de réassurance
- Un cabinet d'expertises en assurances
- Une entreprise industrielle ou commerciale
- Une collectivité territoriale

Périodes de formation en entreprise

1^{ÈRE} / 2^{ÈME}
ANNÉE

15 à 16 semaines
de stage réparties
sur les deux
années

Disciplines enseignées et horaires

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Culture générale et expression	3h	3h
Langue vivante (anglais ou espagnol)	3h	3h
Culture professionnelle appliquée	6h	6h
Vente et développement commercial	5h	5h
Gestion des sinistres	5h	6h
Relation client sinistres	3h	2h
Ateliers de professionnalisation	3h	3h
Accompagnement personnalisé	2h	2h
Enseignement facultatif : langue vivante 2	2h	2h

Poursuites d'études

- Licence professionnelle « Chargé(e) de clientèle en assurance »
- Licence professionnelle assurance, banque, finance
- Licence en droit
- Ecole spécialisée : ENASS (Ecole nationale d'assurance)...